



Objets disparus sans accord d'un des héritiers

Par **jerome07**, le **14/10/2014** à **21:34**

Bonjour

Je me permet de poster ce sujet car j'ai pas mal de lacunes concernant une succession
Voici ma situation, ma grand mère est malheureusement décédée au mois d août, une succession est entre les main d un notaire, ma mère etant elle aussi malheureusement décédée l année dernière le notaire m'a précisé que je devenais donc un des héritiers direct, nous sommes donc 3 héritiers (mes deux oncles et moi même)

Le problème est que l ambiance dans la famille n'est pas au beau fixe et en plus j habite a 300 km du lieu.

Apparemment mes deux oncles ont déjà vider une partie de la maison de ma grand mère sans même me l avoir demandé, alors que je leurs avait dis de me prevenir si ils allaient dans la maison.

ont il le droit?

J aurais tout de même bien voulu récupérer quelques affaires (sans aucun but lucratif, juste par valeur sentimentale) mais apparemment ils se servent dans les biens sans mon consentement

Que dois je faire?

Merci d'avance de votre aide

Cordialement

Par **jerome07**, le **15/10/2014** à **19:26**

Je me permet de remonter le sujet car je suis dans la confusion la plus totale , merci de vos lumières.